

DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE PONTAUBERT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2026

La séance a débuté à 18 heures sous la présidence de Monsieur Emmanuel REGNAULT

Présents:

Mesdames :Brigitte COTRO Françoise DANGAUTHIER,,Chantal HOCHART, Carole LUCAS, Flavie SACCAULT

Messieurs: Jacques COIGNOT, Pascal CRETHIOT, Denis MELOT, Gérard SACCAULT

Absent : Monsieur François RAUDOT

Secrétaire de séance : Chantal HOCHART

Ordre du jour:

- 1)** Approbation du PV de la séance précédente
- 2)** Compte rendu des attributions du Maire
- 3)** Restauration du clocher, du porche et des couvertures de l'église Notre Dame de la Nativite – Dossier de consultation des entreprises modifié
- 4)** Restauration du clocher, du porche et des couvertures de l'église Notre Dame de la Nativité – Proposition de mission pour la reprise du PRO-DCE
- 5)** Restauration du clocher, du porche et des couvertures de l'église Notre Dame de la Nativité- Avenant à la mission de Maitrise d'oeuvre de 2BDM
- 6)** SDEY – Renforcement du réseau basse tension Route de Cousin pour le Moulin des templiers
- 7)** VEOLIA – Rapport 2025 du délégataire
- 8)** Modification des délégations de fonction et signatures aux adjoints
- 9)** Désignation des représentants de la Commission de délégation de service public
- 10)** Proposition de réduction des charges aux locataires suite aux travaux
- 11)** Octroi d'un mandat spécial
- 12)** Fixation du prix du stère entreposé dans la cour de la mairie
- 13)** Questions diverses.

1) Approbation du PV de la séance précédente

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal du 28 mai 2026

2) Compte rendu des attributions du maire

Monsieur le maire n'a effectué aucune commande depuis la dernière séance

3) Restauration du clocher, du porche et des toitures de l'église Notre Dame de la Nativité – dossier de consultation des entreprises

Suite aux modifications concernant l'attribution des subventions pour cette restauration le bureau d'étude 2BDM a dû procéder à des modifications du dossier de consultation. Il a fait parvenir ce nouveau dossier de consultation des entreprises en fonction des observations demandées par la commission des travaux

Planning : - Consultation des entreprises à partir de mi juillet prochain et jusqu'au 15 septembre
- Réunion avec le bureau d'etudes 2BDM fin octobre pour présenter les entreprises retenues.

Le conseil accepte le lancement de la procédure du marché MAPA, à l'unanimité des membres présents.

4) Restauration du clocher, du porche et des toitures de l'église Notre Dame de la Nativité: proposition de mission pour la reprise du PRO-DCE

Du fait des modifications apportées au dossier de consultation des entreprises qui était de 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles, celui devient 1 tranche ferme et 4 tranches optionnelles , le bureau d'etudes doit donc modifier ce dossier.
Pour cela il propose cette mission de reprise de ce dossier pour un montant de 2400.00€ht soit 2880.00€TTC
Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité

5) Restauration du clocher, du porche et des toitures de l'église Notre Dame de la Nativité: Avenant à la mission de maitrise d'oeuvre de 2 BDM

Le dossier de consultation des entreprises devant être modifié le bureau d'études doit donc proposer un avenant au contrat de mission , celui ci est présenté

Le conseil municipal accepte a l'unanimité des membres

6) SDEY: Renforcement du réseau basse tension route de Cousin pour le Moulin des Templiers

Monsieur le Maire étant concerné par ce sujet il ne prends pas part au vote c'est Monsieur SACCAULT premier adjoint qui présente ce point

Le réseau électrique basse tension de la partie de la vallée du Cousin a partir de l'entrée de la route de cousin et jusqu'a l'Hotel du Moulin des Templiers est sous-dimensionné. Le SDEY a donc décidé de prendre en charge les travaux concernant cette portion ainsi que son enfouissement , mais reste à la charge de la commune l'enfouissement de la fibre qui est proposé pour un montant de 24 714.00 euros sans aucun détail
Le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter la décision concernant ce dossier et souhaite obtenir plus d'informations sur ce devis.
Une réunion avec l'ensemble des intervenants va donc être sollicitée en septembre pour obtenir plus de renseignements.

7) VEOLIA – Rapport 2025 du délégataire

Après lecture de ce rapport les membres du conseil approuvent à l'unanimité

8) Modification des délégations de fonctions et signatures aux adjoints

Le MAIRE souhaite ajouter certaines délégations de fonctions à ses adjoints :

1) Pour Monsieur SACCAULT Gérard : 1er Adjoint:

- Cimetière: entretien général du cimetière.
- Voirie et réseaux: suivi général dont l'entretien et signalisation des routes

Le Maire souhaite ajouter la délégation de signature des bons de commande et devis en lien avec les délégations de fonction octroyées à chacun pour un montant maximum de 1000€ HT

2) Pour Madame SACCAULT Flavie : 2ème adjointe

Le Maire souhaite ajouter la délégation de signature des bons de commande et devis en lien avec les délégations de fonction octroyées pour un montant maximum de 1000€ HT

3) Pour Monsieur COIGNOT Jacques: 3ème adjoint

Le Maire souhaite ajouter la délégation de signature des bons de commande et devis en lien avec les délégations de fonction octroyées pour un montant maximum de 1000€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité

9) Désignation des représentants de la Commission de délégation de service public

Le maire est président d'office

La liste des volontaires pour cette fonction est la suivante

Les titulaires: Mrs Pascal CRETHIOT , Jacques COIGNOT, Gérard SACCAULT

Les suppléants: Mmes Brigitte COTRO, Chantal HOCHART, Flavie SACCAULT

le conseil municipal approuve à 10 voix cette liste

10) Proposition de réduction des charges aux locataires suite aux travaux

Suite aux travaux effectués sur le bâtiment du presbytère, qui ont occasionné beaucoup de gêne pour les locataires il est proposé de ne pas leur facturer les frais de charges mensuelle pendant une durée de 3 mois

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition tel que mentionnée ci-dessus

11) Octroi d'un mandat spécial

Le réseau des grands sites de France organise les 28ème rencontres annuelles du 13 au 15 octobre à NIMES.

Chantal HOCHART étant la déléguée du Grand Site, le Maire souhaite lui attribuer un mandat spécial pour représenter la commune à cette manifestation.
Celle ci ne prend pas part au vote, pour cette raison Madame Flavie SACCAULT assume le secrétariat pour ce point

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'octroi d'un mandat spécial à Mme HOCHART Chantal et la prise en charge de ses frais

12) Fixation du prix du stère de bois entreposé dans la cour de la mairie

Les membres de la commission des bois proposent de fixer le prix du stère de bois stocké dans la cour de la mairie à 42.00€

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

13) Questions diverses

Monsieur le Maire informe avoir reçu une demande de Mr Nathan HOCHART pour un problème d'approvisionnement d'eau potable. Il s'est rendu sur place et a indiqué les différentes possibilités d'alimentation en eau, ainsi que celles de financement possible à Mr HOCHART

- En raison des épisodes climatiques la liste de recensement des personnes âgées sera remise à jour.
- Association PSA propose de réaménager les anciens WC situés derrière la mairie pour en faire un local de rangement pour le service technique
- Mme Hochart évoque les travaux du logement de la mairie.
Il est convenu de réunir la commission des travaux pour mettre cela au point.
Une réunion est donc prévue le lundi 13 Juillet à 10 heures à la Mairie.

La séance est levée à 19 heures 35mn

Le Maire

Emmanuel REGNAULT



La secrétaire de Séance

Chantal HOCHART

La secrétaire de Séance (pour le point sur le mandat spécial)

Flavie SACCAULT